

Note Méthodologique : Électricité en Conformité Réglementaire SST

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

- Maîtriser les risques électriques pour protéger les personnes et assurer la continuité d'activité.
- Clarifier la gouvernance et éliminer les zones grises liées à l'historique et à la sous-traitance.
- Aligner technique (intégrité installations), humain (habilitations), organisation (procédures, registres).
- S'appuyer sur des référentiels reconnus (ex. IEC 60364-6, ISO 45001) et des preuves traçables.
- Instaurer une amélioration continue et un langage commun pour les décisions et arbitrages.

Point clé : Crédibilité fondée sur l'indépendance des vérifications, des critères d'acceptation chiffrés et une conservation des preuves sur 5 ans.

Objectifs de la mission

- Atteindre une prévention électrique robuste, démontrable et pérenne.
 - Réduire presque accidents et arrêts non planifiés via des contrôles et preuves fiables.
 - Cartographier périmètre et responsabilités, y compris sous-traitants.
 - Assurer procédures de consignation éprouvées et registres d'essais complets.
 - Aligner habilitations avec postes/zones et programmer les corrections (délais, budgets, indicateurs).
-

Périmètre / livrables attendus

Périmètre

- Maintenance, travaux neufs, arrêts techniques, mises en service, audits internes.
- Sous-traitance au même niveau d'exigence (plans de prévention, contrôles d'habilitation).
- Chantiers temporaires, extensions et maîtrise du changement.
- Interfaces exploitation, maintenance, projets, achats.

Livrables

- Cartographie des actifs et responsabilités (matrice RACI signée).
- Référentiel interne et procédures clés (consignation, remise sous tension, sous-traitance).
- Programme de contrôles/essais avec critères d'acceptation et rapports classés.
- Registres d'essais, rapports d'audit, preuves de levée d'écarts.
- Matrices d'habilitation et dossiers de formation/recyclage.
- Tableau de bord de pilotage et plan d'actions priorisé.

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 – Cadrage et cartographie des responsabilités

- Recenser entités, sites, locaux techniques et actifs critiques.
- Formaliser rôles (propriétaire, exploitant, mainteneur, sous-traitants) et procédures existantes.
- Livrable: matrice RACI signée et périmètre validé.

Étape 2 – Appréciation des risques et hiérarchisation

- Analyses documentaires, visites terrain, entretiens, revue d'incidents.
- Définir grille de criticité et critères d'acceptation; cartographier zones/opérations à risque.
- Livrable: plan d'actions priorisé validé par la direction.

Étape 3 – Référentiel interne et procédures clés

- Consolider exigences, méthodes d'essais, critères, numérotation documentaire.
- Standardiser consignation, vérification avant remise sous tension, contrôle des sous-traitants.
- Livrable: référentiel opérationnel versionné et diffusé.

Étape 4 – Programme de contrôles et essais

- Planifier par familles d'installations, préciser instruments et tolérances.
- Inclure vérifications après toute modification significative.
- Livrable: rapports classant écarts majeurs/mineurs et actions correctives tracées.

Étape 5 – Habilitations et compétences

- Aligner niveaux d'habilitation avec postes, scénarios métiers et recyclages (24–36 mois).
- Évaluer en situation; contrôler au même niveau sous-traitants.
- Livrable: matrices de compétences/habilitations à jour.

Étape 6 – Pilotage, revues et amélioration continue

- Suivre indicateurs simples (écarts critiques, délais de levée, taux de formation, registres, % contrôles).
- Rituel: revue trimestrielle focalisée et revue de direction annuelle.
- Livrable: tableau de bord, comptes rendus de revues et décisions arbitrées.

Planning / durée / jalons

Jalon	Contenu	Repère / durée
Revue de pilotage	Suivi écarts critiques, 3 priorités d'action	Trimestriel
Audit interne (sites critiques)	État de conformité, efficacité des procédures	Au moins 1/an (12 mois)
Vérifications périodiques	Contrôles/essais par familles d'installations; après modification	12–36 mois (selon criticité)
Réévaluation des risques	Actualisation de la cartographie et des priorités	≤ 24 mois

Étalonnage des instruments

Traçabilité métrologique des mesures

Annuel (≈ 12 mois)

Levée des écarts

Plan d'actions avec responsables et preuves

Critiques: 30 j | Majeurs: 90 j (repères)

Rôles & responsabilités (client / consultant)

Client / Entreprise

- Recenser actifs, périmètre et entités; clarifier propriétaire/exploitant/mainteneur.
- Conduire visites terrain, entretiens; planifier contrôles et essais.
- Aligner habilitations avec postes; intégrer sous-traitants au même niveau d'exigence.
- Suivre indicateurs, arbitrer budgets et délais; valider RACI et plans d'actions.

Consultant / Conseil

- Diagnostiquer la gouvernance et formaliser la matrice RACI.
- Structurer grille de criticité et critères d'acceptation.
- Consolider le référentiel interne et les procédures clés.
- Définir périmètre/fréquences des contrôles; outiller l'interprétation des résultats.
- Proposer tableau de bord, routines de pilotage et préparation des audits internes.

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Inventaire des actifs électriques et cartographie des locaux techniques.
- Procédures existantes (consignation, remise sous tension) et maîtrise du changement.
- Registres d'essais, rapports d'audit/écarts, historiques d'incidents.
- Matrices d'habilitation, dossiers de formation et recyclages.
- Contrats/Plans de prévention des sous-traitants, habilitations vérifiées.
- Instruments étalonnés et critères d'acceptation mesurables.
- Organisation des responsabilités (propriétaire/exploitant/mainteneur) et RACI visée.

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Tableau de bord resserré: écarts critiques ouverts, délais de levée, taux d'habilitation, % contrôles dans les délais.
- Revues trimestrielles focalisées et revue de direction annuelle (12 mois).
- Indépendance des audits internes et vérifications; conservation des preuves 5 ans.
- Classification des écarts (critiques/majeurs/mineurs) avec délais repères (30/90/180 j).
- Dérogations encadrées, critères d'escalade écrits; points d'arrêt obligatoires.
- Maîtrise du changement: contrôles ciblés après modification; instruments étalonnés annuellement.
- Cohérence terrain-documentation (documents versionnés, signés, accessibles).

